

FINANCES

REALISATION D'UN EMPRUNT RESULTAT DE LA CONSULTATION

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Dans le cadre de son programme d'investissement 2018 le Syndicat a consulté des établissements bancaires afin de connaître leurs propositions pour la réalisation d'un emprunt.

Après analyse, l'offre la plus intéressante est celle présentée par le Crédit Agricole pour un prêt ayant les caractéristiques suivantes :

- **Montant** : 400 000 €
- **Durée** : 10 ans
- **Taux d'intérêt** : 1,29 %
- **Périodicité des échéances** : trimestrielle
- **Frais de dossier** : 400,00 €
- **Amortissement** : progressif
- **Echéances** : constantes
- **Versement** : en une fois.

Avis favorable de la commission des finances du 31 mai 2018.

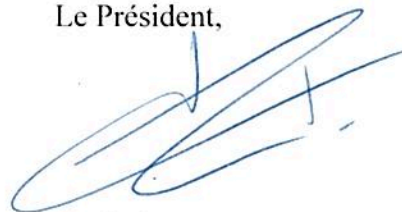
Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Décide de contracter un prêt à hauteur de 400 000 € auprès du Crédit Agricole et dont les caractéristiques principales ont été rappelées ci-dessus,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer cette offre qui deviendra de ce fait contrat de prêt ainsi que tous documents à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **20 JUIN 2018**

Fait à Dunkerque, le 14 juin 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 7 juin 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 14 juin 2018 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.